



Atelier Jeûne & Diététique
Détox bien-être en Drôme des collines

Compléter et renvoyer à l'adresse suivante :

Madame Nathalie Lavigne
Atelier Jeûne & Diététique
332 Route Barthelemy de Laffemas
26240 Beausemblant

Bulletin d'inscription **2021**

(un exemplaire par personne)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Email :

Tel fixe : Tel portable :

Personne à prévenir en cas d'urgence : Tel :

Date de naissance : Sexe : F – M poids : taille :

Avez-vous déjà jeûné ? quelle est votre motivation ou objectif ?
.....
.....

Séjour du _____ / _____ au _____ / _____ 2021

Prix du stage (après validation de disponibilité) : **480 euros** du samedi 17h30 au vendredi 12h30

Cocher votre choix d'hébergement (après validation de disponibilité)

Chambre	Basse Saison Février-mars 2021				Moyenne saison Avril-mai 2021			
	Prix chambre seul		Prix par personne		Prix chambre seul		Prix par personne	
Chambre lit 160 cm	330		180		360		200	
Chambre à 2 lits 90 cm	300		170		330		190	
Chambre à 4 lits superposés 90 cm	300		170		330		190	

Votre lieu de stage et d'hébergement : Domaine de la Bonne Etoile – 1149 route du Viviers Beausemblant 26240

Comprenant : 3 chambres 1 lit 160 , 3 chambres 2 lits de 90 et 1 chambre 4 lits superposés, 3 salles de bains, 4 wc , 2 salons 2 cuisines . Draps et 1 serviette, ménage de fin de séjour, taxe de séjour.

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LE CENTRE préciser si moteur recherche, FFJR, facebook, Radio, flyer, bouche à oreille :

.....

Atelier Jeûne et Diététique

Nathalie Lavigne – 332 route Barthélemy de Laffemas 26240 Beausemblant - SIRET 828 465 005 RCS Romans
Port. : 06 75 47 62 87 - Email : contact@atelierjeunedietetique.com

ARRIVEE/DEPART

- Je viens et je repars du domaine par mes propres moyens.
(3/4 h au sud de Lyon sortie 12 Chanas – 3/4 h de Valence sortie Tain-l'Hermitage)
- J'arrive et je pars de la gare de Saint-Vallier-sur-Rhône, le transport offert vers le centre est à 17h10.
Le retour à la gare sera assuré en transport offert à 12h30.
En dehors de ces horaires, je réserve un taxi 04 75 03 74 64 ou 06 51 84 43 92
- J'atteste, dans une démarche libre et volontaire, souhaiter effectuer un stage « jeûne et randonnée » avec l'Atelier Jeûne et Diététique et J'atteste pour ce faire, être en mesure de marcher au minimum 3 heures/jour, être en bonne santé et m'engage à assurer mes responsabilités personnelles et en groupe
- Je confirme mes déclarations étant sincères et véritables et dégage Atelier Jeûne et Diététique de toute responsabilité à ce sujet. Je m'engage également à avertir tout changement de situation sur ma santé pouvant survenir avant le séjour.
- J'ai bien pris connaissance des contre-indications du jeûne sur le site www.atelierjeunedietetique.com
- Je suis sous traitement médical pour la pathologie suivante :
.....
- Dans ce cas, je joins un certificat médical obligatoire attestant la possibilité du jeûne et de la marche.
- Autre déclaration pouvant être utile (allergie, cigarette,...)

REGLEMENT

Versement de l'acompte pour valider l'inscription : 400 euros à la réservation

- Je fais mon règlement par virement ([télécharger le RIB](#) ou sur demande) et j'envoie le bulletin complété par mail.
- Je fais mon règlement par chèque à l'ordre de « Atelier Jeûne et Diététique » et l'envoie avec le bulletin d'inscription à : **Atelier Jeûne et diététique** (adresse dans l'entête du bulletin)
- Je règle en espèce à mon arrivée mais j'envoie néanmoins le chèque d'acompte en précisant de **ne pas l'encaisser** et l'envoie avec le bulletin d'inscription
- Je m'engage à régler le solde en chèque, chèques vacances (sur demande préalable), à mon arrivée.
⇒ J'atteste avoir été informé que la conduite d'un véhicule motorisé ou non est déconseillée durant toute la durée du stage.

ANNULATION

Toute annulation à plus de 30 jours du stage entraîne une retenue de 150€ pour frais de dossier. En cas de désistement entre 15 jours et 30 jours du début du stage, mon acompte sera perdu. A moins de 15 jours, en cas d'annulation de votre part, en cas de départ anticipé, ou non présentation au stage, quelle que soit la cause, la totalité du séjour est due et devra être réglé sous 8 jours. Si le stage doit être annulé en cas de force majeure (ex : confinement), l'acompte sera remboursé. Un email de confirmation, d'itinéraire et de préparation au jeûne et à votre séjour vous sera envoyé après réception du bulletin d'inscription et de l'acompte.

Date :

signature :

Mention manuscrite "LU et APPROUVE"

Atelier Jeûne et Diététique

Nathalie Lavigne – 332 route Barthélemy de Laffemas 26240 Beausemblant - SIRET 828 465 005 RCS Romans
Port. : 06 75 47 62 87 - Email : contact@atelierjeunedietetique.com